

**Profil des moyens d'existence des ménages ruraux
de la zone agricole départements Mandoul oriental et
occidental
Région de Mandoul au Tchad (TD01)**



Août 2017

I. Contexte

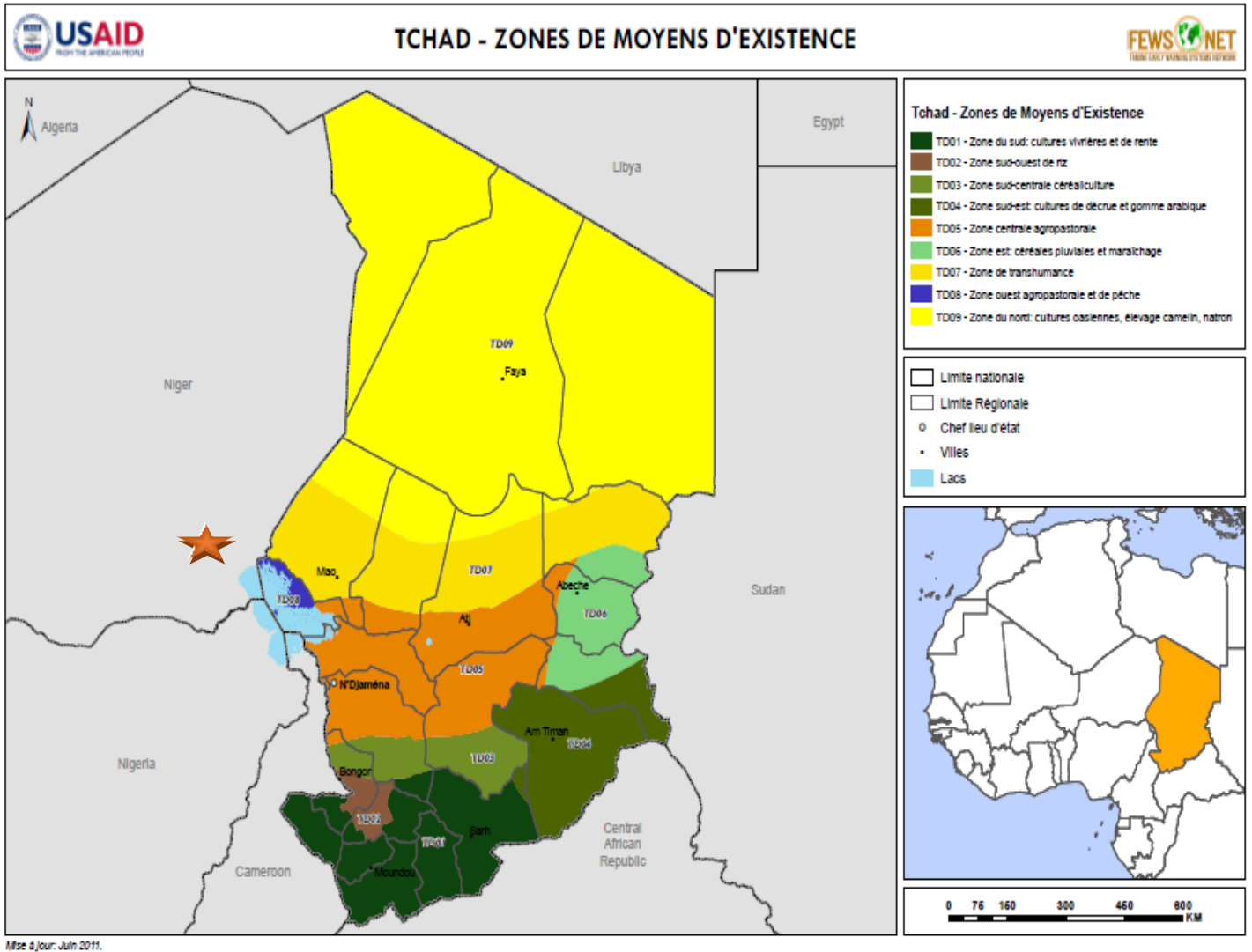


Figure 1: Carte de zone de moyen d'existence Tchad

La zone TD01 Sud: céréales et cultures de rente est limitrophe du Cameroun à l'ouest et de la République centrafricaine au sud et englobe les régions administratives du Moyen Chari, Logone Occidentale, Logone Orientale, Mayo Kebbi Ouest et le département de Mont Illi. Mais, ce profil ne décrit que la population de la zone agricole de la région du Mandoul, précisément les Département de Mandoul Occidental et Oriental.

La Région du Mandoul est située au sud du pays, entre 8° 54' 36" nord, 17° 33' 00" est. Elle couvre une superficie de 17.730km². Elle est limitée au Sud par la République centrafricaine, au Nord Est par la Région du Tandjilé, à l'Ouest par la Région du Logone Oriental et à l'Est par la Région du Moyen Chari.

Administrativement, la Région est structurée en 3 départements, 15 sous-préfectures.

La végétation naturelle se compose d'herbes et de buissons de savane. Le sol est essentiellement argilo-sablonneux dans la plaine, mais avec de très grandes régions dominées par la latérite ; dans l'ensemble, les sols ne sont que modérément fertiles. On trouve des poches d'érosion du sol qui finissent par former des ravins profonds et cette perte de terres cultivables se poursuit chaque saison des pluies. La zone bénéficie d'une pluviosité moyenne annuelle relativement élevée de 800 à 1 000 mm par an, l'extrémité sud ayant les plus fortes précipitations.

Les céréales de base cultivées sont, par ordre de volume produit : le sorgho, le mil pénicillaire et un peu de maïs. Le niébé est couramment intercalé avec le sorgho et le mil pénicillaire, tandis que l'arachide, le sésame et le coton

sont cultivés à part. Les ménages cultivent fréquemment de petites parcelles de patate douce et de manioc en plus de leurs céréales. Ils cultivent aussi l'igname et le taro.

Outre les principaux cours d'eau permanents, un certain nombre de cours d'eau saisonniers permettent de pêcher pendant la saison humide, mais ceci ne concerne qu'une minorité de la population. De même, dans les dépressions éparses (les bas-fonds), l'humidité résiduelle des sols argileux permet la production de cultures maraîchères jusque dans la saison sèche, fraîche (tomate, laitue, piment, etc.), mais là aussi seule une minorité de personnes est concernée. D'un autre côté, les cultures arboricoles sont variées et répandues partout et importantes pour la consommation et le revenu : mangue, goyave, banane, citron, noix de karité pour le beurre, tamarin, jujube, produits du rônier ou palmier Palmyre et le fruit du palmier doum.

En ce qui concerne le bétail, l'élevage de bovins devient plus important dans la région de Mandoul. Les bovins dont jadis sont élevés, les plus souvent les mâles, pour tirer les charrues, son élevage devient plus en plus important dans la région. Les petits ruminants demeurent très importants dans la zone. Les chèvres sont nettement plus nombreuses que les moutons. La volaille est importante surtout pour le revenu des ménages les plus pauvres qui peuvent posséder très peu d'autres animaux. Un grand pourcentage de la population n'étant pas musulman, les porcs ont de la valeur parce qu'ils se reproduisent rapidement et sont moins exigeants en soins et en alimentation. Étant omnivores, ils peuvent consommer notamment les résidus de la production traditionnelle de bière. Entre avril et juin, avant les premières grandes pluies, les pâturages se font rares et ceux qui en ont les moyens achètent un fourrage nutritif d'arachide et de niébé pour leurs petits ruminants. De nombreux éleveurs de bétail mènent leurs bêtes chaque année vers le sud en République centrafricaine à la recherche de pâturages, surtout pendant la saison agricole lorsque les animaux doivent être tenus à l'écart des cultures.

La réalisation de ce profil sur le terrain a été faite du 07 à 22 juillet 2017. Les informations collectées traitent de l'année dite de référence allant d'octobre 2015 à septembre 2016. Selon les appréciations de la communauté, l'année de référence a été une année plus ou moins moyenne. La validité de ces données issues de cette étude sera d'environ 5 à 10 ans donc jusqu'en 2021-2026.

Principaux résultats

En résumé il se dégage de cette étude d'analyse de l'économie des ménages de la zone agricole des Départements de Mandoul Oriental et Occidental de la région de Mandoul au Tchad les constats suivants :

La majorité des ménages (56%) sont dans les catégories très pauvres et pauvres. Ces ménages se caractérisent pour l'essentiel par une taille de ménage assez réduite (6 et 8 personnes), disposant de faibles capacités de production (2 à 4,3ha de superficie exploitée) et un troupeau de taille très réduite constitué essentiellement de petits ruminants et de volailles. Les aisés et les moyens (44% des ménages, à 14 à 19 personnes) mettent en valeur respectivement 10 et 15ha. Ils disposent d'un troupeau de plus grande taille composé à la fois de petits et de gros ruminants. Les aisés et moyens font également la différence avec la possession de moyens de production deux à quatre paires de bœuf d'attelage, deux à trois charrues et d'une à deux charrette.

- ☞ Malgré le manque de moyens de production de production agricole on constate que même les ménages très pauvres et pauvres arrivent à satisfaire leurs besoins énergétiques annuels minimaux (2100 Kcal/jrs/per) ; cette situation s'explique par une contribution importante des apports de propre production.
- ☞ La contribution de la propre production à la couverture des besoins énergétiques annuels des ménages moyens et aisés est comprise entre 95% et 109%. Par contre, elle n'atteint que 45% à 65% respectivement chez les très pauvres et pauvres.
- ☞ Une part importante (32% chez les ménages pauvres et 44% chez les ménages très pauvres) de la nourriture consommée provient des achats réalisés sur le marché. Si pour les ménages plus aisés, ces achats entrent plus dans une logique de diversification du régime alimentaire, les ménages très pauvres et pauvres dépendent plus du marché pour leur nourriture de base. Cette forte dépendance des pauvres et très pauvres vis-à-vis du marché et de l'évolution des prix les rend plus vulnérables à l'insécurité alimentaire. Toute hausse de prix pourrait contribuer à creuser leur déficit énergétique.
- ☞ L'analyse des revenus montre une nette disparité entre les différentes catégories socio-économiques. Les ménages aisés ont gagné plus de 10 fois plus élevé que celui d'un ménage « typique » très pauvre (3 558

700 FCFA contre 358600 FCFA), 6,5fois celui d'un ménage pauvre (546 560 FCFA) et 1,5 celui d'un ménage moyen (1 945 585FCFA). Rapporté à la taille du ménage le revenu annuel par personne selon les groupes socio-économiques est de 59765 FCFA chez les très pauvres, 63320 FCFA chez les pauvres, 138975FCFA chez les moyens et 187 300 FCFA chez les aisés, soit un revenu annuel moyen per capita journalier d'environ 165 FCFA chez les très pauvres, 185FCFA chez les pauvres, 380FCFA chez les moyens et 515 FCFA chez aisés. Cette situation illustre parfaitement la fragilité économique des ménages très pauvre et pauvres de cette communauté.

- ☞ Ce niveau de pauvreté ambiant limite fortement la majorité des ménages notamment les plus pauvres et pauvres à faire des investissements importants dans des activités économiques qui leur permettent de générer plus de bénéfice, à diversifier leur alimentation et à investir davantage dans la santé notamment des nourrissons et jeunes enfants les plus exposés au risque de morbidité.
- Le revenu annuel tiré de la vente de bétails est de 31 500 FCFA (soit 8% de revenu total) pour les ménages très pauvres et 58500FCF (soit 11% de revenu total) pour les pauvres contre environ 358 500 FCFA (soit 18% de revenu total) chez les moyens et 708 000 FCFA (soit 20 % de revenu total) chez aisés.
- Le revenu annuel tiré de la vente des cultures de rente (coton, sésame et arachide) est de 24 700 FCFA (soit 7% de revenu total) pour les ménages très pauvres et 102950 FCFA (soit 19% de revenu total) pour les pauvres contre environ 647 300FCFA (soit 33% de revenu total) chez les moyens et 1 336 100 FCFA (soit 38% de revenu total) chez aisés.
- Le revenu des ménages très pauvres et pauvres provient essentiellement des activités économiques très aléatoires notamment : le salariat agricole, fabrication des briques et vente de bois/paille ce qui les rend très sensibles aux variations des prix de rémunération des petits travaux qu'ils exercent au jour le jour. Cette très forte dépendance de ménages très pauvres et pauvres aux activités économiques très aléatoires pourrait constituer un important risque. Il est plus que nécessaire de repenser à la base de l'économie de ces ménages en les amenant à s'investir pour disposer de capacités plus soutenables de génération de revenu par plus d'investissement dans la production agricole et dans l'élevage.
- Les dépenses réalisées pour les intrants de production (l'achat des animaux, les semences, les produits vétérinaires, l'emploi des travailleurs agricoles et non agricoles, l'achat des outils et puisettes) sont très faibles chez les ménages très pauvres et pauvres (7800 à 37700FCFA) mais restent très importants pour les ménages moyens (464800FCFA) et aisés (1 374 900FCFA). Ceci explique la forte rentabilité de la production agricole et de l'élevage de cette zone
- Pour terminer, nous constatons l'interdépendance des différents groupes socio-économiques : les ménages plus pauvres ne pourraient survivre sans emploi chez les ménages plus aisés. Ces derniers ne pourraient maximiser leurs profits de l'agriculture, sans la main-d'œuvre des pauvres.

II. Marchés

L'objectif d'évaluation du marché pour la base de référence est de savoir comment le marché fonctionne habituellement et ce qu'il représente pour les ménages de cette zone de moyens d'existence. Il est aussi important de comprendre les fluctuations des prix dans l'année en cours, et d'une année sur l'autre car elles **déterminent les termes de l'échange pour les habitants de la zone**. Cela permet d'analyser les obstacles et les opportunités du marché pour les ménages, et met en relief, par exemple, quel revenu en espèces ils peuvent tirer des marchandises qu'ils vendent et combien d'argent il leur faut pour acheter les biens essentiels dont ils ont besoin.

La zone agricole de Mandoul Oriental et Occidental est bien **connue pour sa production de céréales** (mil, sorgho) qui sont autoconsommées et les excédents sont commercialisés hors de la zone. Les cultures de rente sont l'arachide, le sésame et le coton.

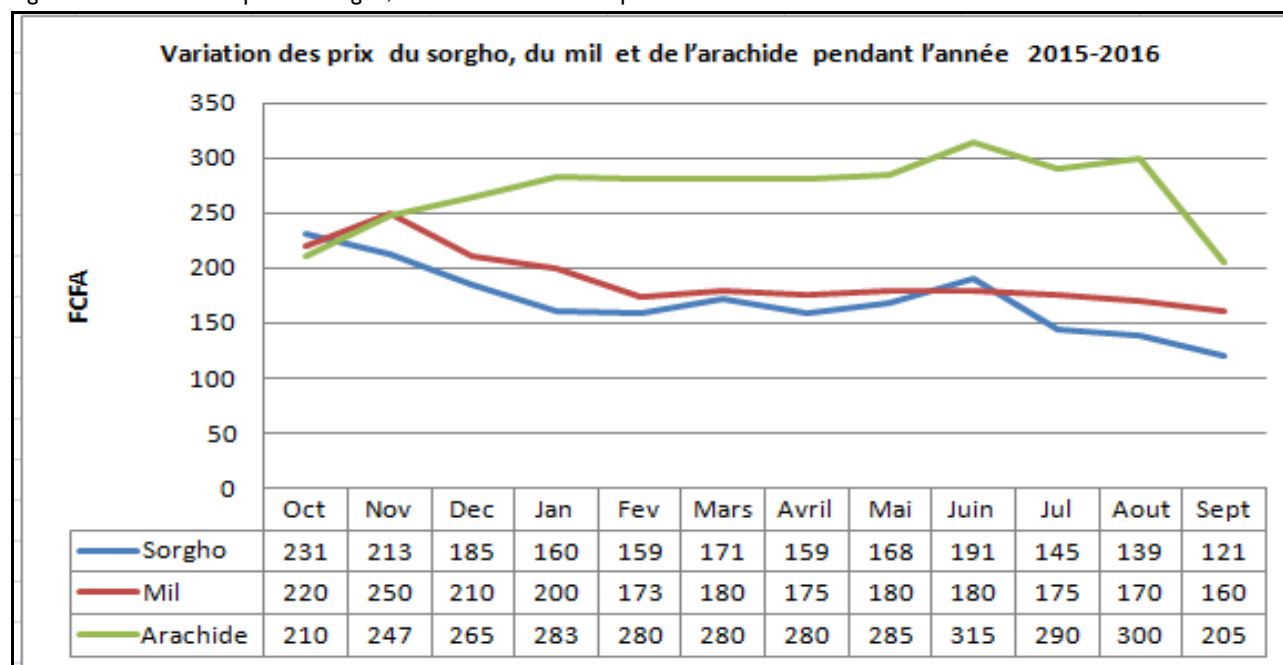
L'accès aux marchés dépend de la qualité du réseau routier. Dans cette zone l'accès aux marchés dépend du réseau routier secondaire et de pistes et celui-ci est de mauvaise qualité, surtout dans la saison des pluies où de nombreuses routes sont coupées et de nombreuses autres sont impraticables pour les camions qui se rendent aux marchés hebdomadaires autres que ceux des grands centres. Cette situation n'est **pas sans conséquence sur les prix des denrées alimentaires** dans certaines contrées de la zone.

Les **flux commerciaux** entre la zone (les départements de Mandoul Oriental et Occidental) et l'extérieur (Sarh, Doba, Mbodo, Moundou, N'Djamena, RCA, Cameroun, Nigeria) sont structurés autour des activités telles que l'achat et la vente des céréales, oléagineux (arachide, sésame), des animaux et des produits manufacturés. Les flux de biens de la zone vers les autres contrées concernent principalement l'arachide, sésame et le bétail sur pied. Les flux inverses regroupent les céréales (mil, maïs, et sorgho de décru (berbère¹)) et les importations d'autres produits alimentaires (pâtes, semoule de maïs et de blé, sucre, sel, thé...), d'hydrocarbures, de matériaux de construction ou de produits plastiques, produits textile en provenance du marché de N'Djamena, de Cameroun et Nigeria.

Les **principales cultures de rente** dans la zone sont l'arachide, le sésame, etc. Les achats et les ventes se font à partir des marchés hebdomadaires les plus importants du département. Il s'agit des marchés mixtes à prédominance des produits agricoles ou de bétail.

Les prix des produits et des animaux ont varié au cours de l'année de référence 2015-2016. Les **ventes de céréales** se font principalement justes après la récolte avec un volume plus élevé de novembre à février. A partir de mai/juin, les céréales sont achetées par les ménages en plus grande quantité et ce jusqu'en septembre, pour les semis et pour la consommation alimentaire. L'on observe une tendance en baisse de prix de céréales pendant la période de ventes (novembre à février) et reste plus au moins stable pendant la période d'achat (juin à août). Par contre celle de l'arachide, deuxième culture de rente, est en hausse durant presque toute l'année ce qui semble bénéfique pour les cultivateurs.

Figure 2 : Variation des prix du sorgho, du mil et de l'arachide pendant l'année de référence

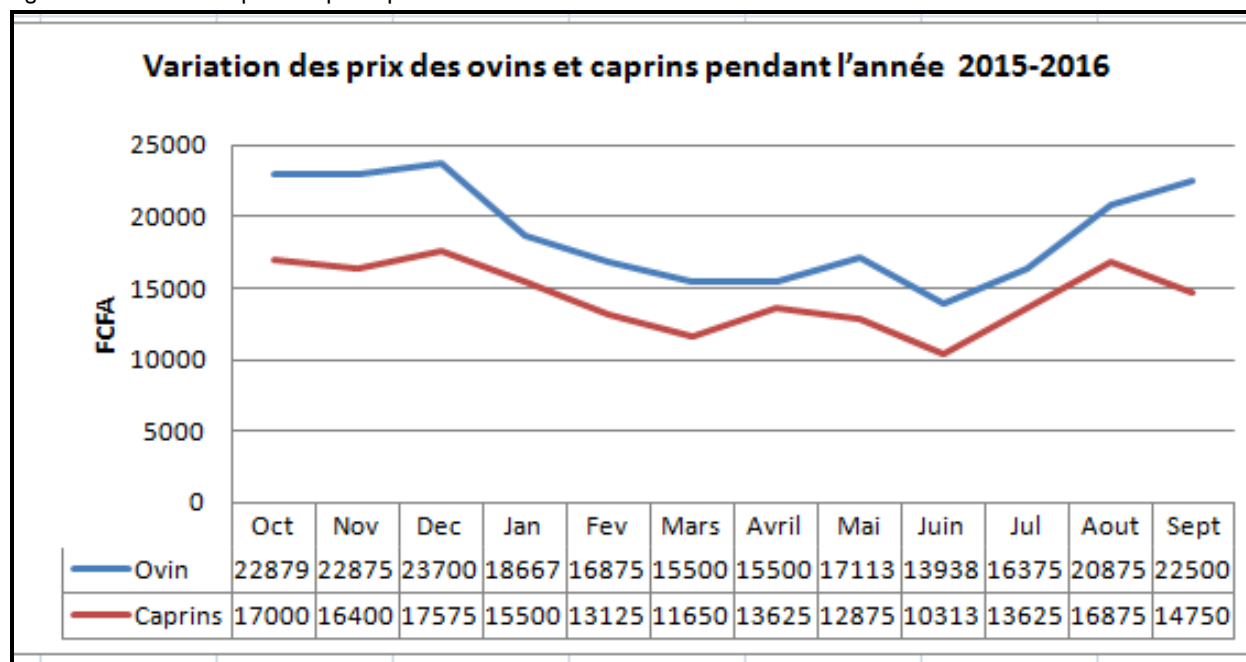


Les **animaux vendus et achetés** sont les petits ruminants. Les bovins sont aussi échangés mais le nombre d'animaux est moins important. En plus de l'offre et de la demande, le prix des animaux dépend de la période de vente, de l'âge, du sexe et la taille de l'animal. La volaille est vendue par les ménages à tout moment de l'année. De

¹ Sorgho de décru fait par repiquage

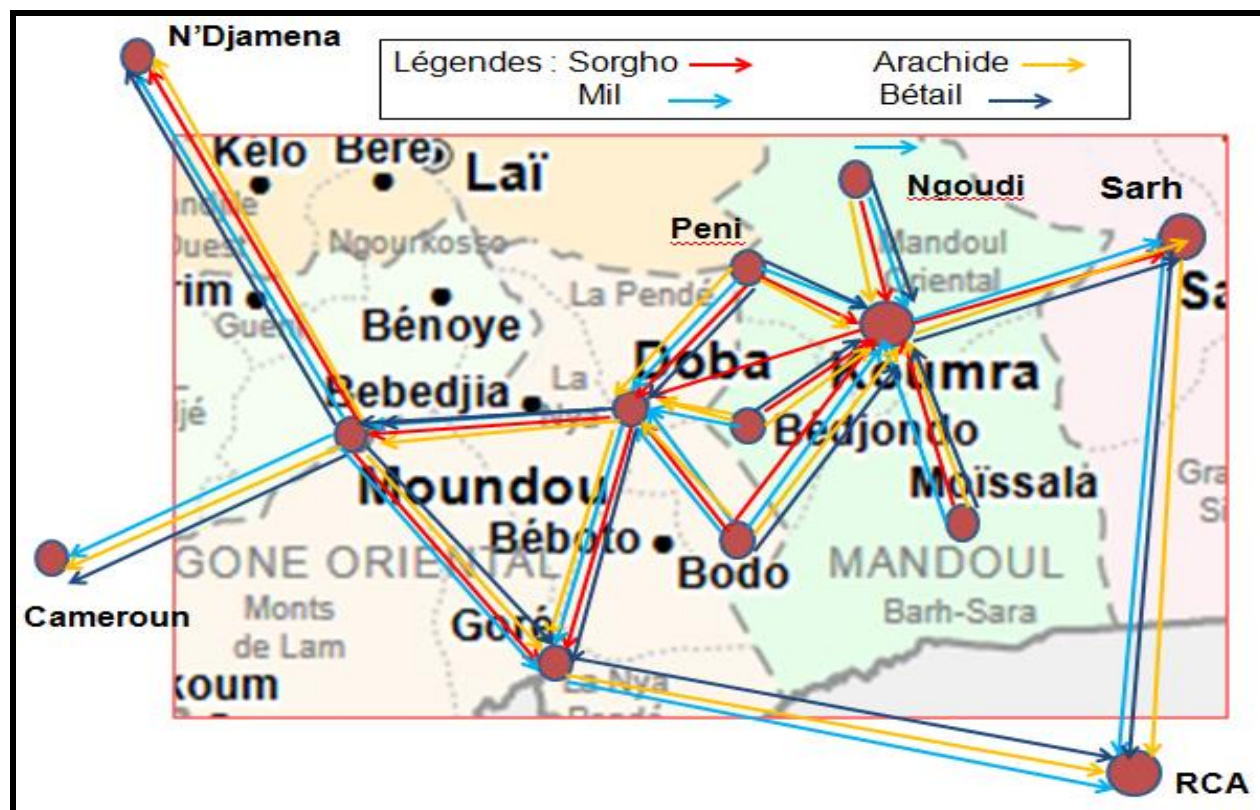
décembre à juin les prix des petits ruminants ont évolué à la baisse par contre l'on observe une hausse de juillet à septembre, période de soudure, ceci semble bénéfique pour les ménages agropasteurs.

Figure 3 : Variation des prix des petits pendant l'année de référence



Globalement, le réseau d'échanges commerciaux dans la zone de moyens d'existence est illustré par le diagramme suivant :

Figure 4 : circuit d'approvisionnement



III. Calendrier Saisonnier

Le calendrier saisonnier ci-dessous indique les différentes activités agricoles, d'élevage et autres menées par les populations de la zone pendant l'année de référence qui va d'octobre 2015 à septembre 2016. Il nous renseigne sur les grandes activités réalisées par ces populations pour satisfaire leurs besoins alimentaires, pour se procurer de revenus, et les dépenses faites en fonction des différentes saisons de l'année. Il est important de signaler que ce calendrier ne suit pas la campagne agricole mais plutôt, il commence avec la récolte et décrit comment les ménages de la zone ont utilisé leur récolte et les activités initiées pour satisfaire leurs besoins (nourriture et autre).

Les activités agricoles sont pratiquées par tous les ménages de la zone sans distinction, l'agriculture étant la principale activité économique de la zone. La période d'installation des pluies commence typiquement en mai et se termine généralement en octobre. Il arrive qu'elle commence en avril (pluies précoces) et s'étale jusqu'en octobre. C'est la période de grandes activités agricoles. Ainsi, de mars à avril les ménages sont occupés par la préparation des terres. Les semis et entretiens (sarclages) interviennent en juin pour terminer en septembre. Les travaux de récolte commencent à partir d'octobre et se poursuivent jusqu'en fin décembre. Le niébé intercalé tend à se récolter un peu avant les céréales, en même temps que l'arachide. Il contribue aussi à mettre fin à la soudure en ce sens qu'il commence à se vendre avant les céréales, en faisant rentrer de l'argent frais pour acheter de la nourriture. Par contre, la récolte de coton se fait petit à petit et peut prendre jusqu'à deux à trois mois.

Par rapport au bétail, la période de production laitière s'étale de juillet à novembre en année normale. La production de lait est assurée par les vaches. La disponibilité en lait importante en saison de pluie se trouve réduite en saison sèche avec la baisse du fourrage. Il est important de signaler que cette pratique n'est pas typique dans cette zone de moyen d'existence.

La vente de bétail s'effectue généralement en deux périodes. Une première période allant de novembre à janvier dans le but de profiter de bons prix compte tenu du bon embonpoint des animaux et le deuxième mai à aout afin de disposer de revenu pour l'achat de céréales, les semences, les outils de travail, etc. Durant cette deuxième période, les prix des animaux sont bas tandis que ceux des céréales sont en augmentation rendant ainsi les termes de l'échange bétail/céréales défavorables aux ménages pauvres.

Bien que la zone soit une grande zone de production, beaucoup de ménages sont contraints de faire recours aux marchés pour couvrir les besoins alimentaires aussi bien en céréales de base que pour les autres denrées alimentaires de première nécessité. Durant l'année de référence, les achats ont débuté à partir du mois de juin mais certainement plus tôt pour les ménages très pauvres et pauvres. Ces transactions se sont poursuivies jusqu'en septembre. Cette période correspond au début de la consommation au champ de plusieurs produits comme le niébé et l'arachide, maïs vert, sorgho précoce. A partir de cette période et avec l'arrivée des récoltes de céréales (octobre à novembre) les achats de vivres diminuent et se résument principalement aux denrées alimentaires non produits localement (sucre, huile...).

La période de soudure s'étale du début juillet à la mi-septembre à partir duquel les premières récoltes sont disponibles. Ce moment coïncide aussi avec le pic du paludisme, accroissant ainsi les dépenses des ménages. Pendant cette période, les ménages très pauvres et pauvres sont employés dans les champs des ménages aisés (salarier agricole).

La vente des produits agricoles, notamment, le sorgho, le mil, l'arachide, le sésame, etc. se font d'octobre à décembre et est en fonction des besoins du ménage.

D'autres activités économiques tel que l'artisanat, la main d'œuvre local sont réalisées dans la localité en saison sèche (décembre à juin). Cette période est aussi mise à profit par les ménages pauvres et très pauvres pour effectuer les travaux comme la confection de briques et la vente de bois.

Les ménages de la zone font souvent recours aux emprunts d'argent en juillet, aout et septembre pour faire face à la soudure. Le remboursement intervient généralement pendant la récolte.

La période de collecte de karité, néré, jujube, tamarin etc. est en fonction de la disponibilité des différents produits.

Figure 5 : Calendrier saisonnier

	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Jul	Aout	Sept
Saison												
Saison de pluies												
Saison sèche												
Soudure												
Principales activité de moyens d'existence												
Sorgho		R	B/V				PT	S/P			D	
Sorgho précoce	B/V						PT	S/P	D	CV	R	
Mil		R	B/V				PT	S/P			D	
Mais	R	B/V					PT	S/P	D	CV	R	
Coton		R					PT	S/P			D	
Poids de terre		R					PT	S/P		D		CV
Arachide							PT	S/P		D		CV
Sésame							PT	S/P			D	
Bovin/ production laitière												
Pic des ventes de bétail/Bovin												
Pic des ventes de bétail/Petits ruminants												
Pic des ventes de volailles												
Autres activités et événements												
Pic de prix de denrées alimentaires												
Prix plus bas de denrées alimentaires												
Emploi journalier local (agricole)												
Emploi journalier local (autre)												
Pic de vente de bois de chauffage												
Cueillette/Récolte de noix de karité												
Cueillette/Récolte de graines de néré												
Dettes/Prêts/Remboursement												
Fête/Événements sociaux, etc												
Chocs et Aléas												
Paludisme /Autres maladies- hum												
Pic maladies bétail												
Invasion chenille leg												
Légendes	PT= Préparation de terre ; S/P= Semi/plantation ; D= Désherbage/sarclage ; R= Récolte ; B/V= Battage/vannage ; CV=Consommation Verte ;											

IV. Catégorisation socio-économique des ménages

Au sein d'une même zone de moyens d'existence, il existe de grandes différences économiques entre les ménages en fonction notamment de leur composition et des biens qu'ils possèdent. L'analyse de l'économie des ménages repose sur une classification socio-économique selon des critères locaux. Chercher des différences entre les ménages est fondamental pour faire une analyse utile de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité à différents dangers ; car, en cas de crise, les ménages pauvres et les ménages plus aisés seront touchés différemment et méritent donc d'être examinés séparément.

Dans la zone agricole Mandoul Occidental et Oriental, les principaux déterminants du niveau de richesse ou de pauvreté sont : la superficie cultivée, la possession de bétail, la possession de moyens de production, et la taille du ménage.

Ces facteurs influencent les activités principales des ménages et donc déterminent leurs options et leurs possibilités de couvrir leurs besoins (en nourriture et autre). Le tableau I présente une catégorisation en quatre (4) grands groupes socio-économiques : très pauvres, pauvres, moyens et aisés.

La catégorisation sociale effectuée dans les dix villages par les populations elles-mêmes fait ressortir une forte proportion de ménages très pauvres à pauvres avec près de 60% des ménages, soit près de trois ménages sur cinq qui sont considérés dans ces catégories. Les aisés ne représentent que 16% des ménages, le reste étant constitué des moyens qui représentent environ 28%. Mais en d'autre terme, tenant compte des différentes tailles des ménages typiques parmi les groupes socio-économiques, 45% de la population sont dans les catégories plus pauvres et 55% plus aisés.

Dans cette zone, le ménage est décrit comme étant une unité de production et de consommation qui partage le même grenier, les mêmes biens productifs et qui 'mange de la même marmite'. Les ménages très pauvres sont typiquement monogames et quand le fils se marie il crée son propre ménage. Par contre les ménages moyens et aisés sont généralement polygames (deux à trois femmes).

Il est à noter que, plus le ménage possède de moyens, plus ses membres restent ensemble, et donc plus sa taille est grande, car ils ont la capacité de les prendre en charge. Chez les ménages moyens et aisés les fils vivent toujours avec leur père et ensemble ils cultivent les mêmes champs, s'occupent du même troupeau et s'approvisionnent dans le même grenier. Le père reste le chef de cette unité, gère tout le revenu (nourriture ou argent) et décide de comment et quand l'utiliser. Il est important de signaler dans cette zone, les femmes jouent un rôle très important dans la sécurité alimentaire. Elles cultivent des légumes (gombo, oseille etc.), un peu de l'arachide et autres. Elles travaillent dans leurs champs, le plus souvent, que dans la soirée ; car dans la matinée elles s'occupent de ceux de leurs époux. Elles pratiquent l'élevage de basse cours. Ces activités leur permettent de procurer de l'argent pour l'achat des condiments. Car dans cette zone les époux donnent la ration quotidienne sans l'argent pour payer les ingrédients de la sauce.

Figure N° 6 : Caractérisation des groupes socioéconomiques.

Proportions relatives des groupes socio-économiques en % ménage	% Population	Taille de ménage	Terre cultivée (ha)	Terre cultivée (ha) Cultures de rente	Bétail /volailles	Moyens de production
TP 24%	13%	6	2	0,75	Caprins=4 Ovins=0 Volailles =15 Asins =0	
P 32%	23%	8	4,3	1,7	Caprins=5 Ovins=2 Volailles =20 Asins =0	Bœuf de trait = 1 Charrue=1
M 28%	36%	14	9,7	4,2	Bovins= 8 Caprins=19 Ovins= 14 Volailles = 46 Equins=0 Asins,0	Bœuf de trait = 4 Charrue=2 Charrette=1 Moto=1
N 16%	28%	19	14,8	6,8	Bovins= 14 Caprins=27 Ovins= 27 Volailles =76 Equins=0 Asins =2	Bœuf de trait = 8 Charrue=3 Charrette=2 Moto = 1

Les ménages dans leur grande majorité, sont propriétaires de leurs terres qu'ils ont hérités. Mais, le nombre de bras valides est un facteur très important pour bien travailler la terre et donc détermine la superficie cultivée. Ainsi, plus grand est le ménage, plus grandes sont les superficies cultivées aussi. Même, si l'on prend en compte la taille typique des ménages dans les différents groupes de richesse, il y a de grande différence dans la superficie des terres cultivées, qui varient entre environ 0,33 ha (très pauvre) et 0,78 ha (aisé) par membre du ménage. De plus, les ménages plus aisés arrivent à employer la main d'œuvre salariale, typiquement venant des ménages pauvres et très pauvres, pour travailler leurs champs. Cette pratique d'emploi agricole en période de hauts travaux agricoles, même si elle constitue une opportunité de générer plus de revenus pour les ménages très pauvres et pauvres, constitue pour eux un facteur limitant en les empêchant de trouver le temps pour bien travailler leurs propres champs.

Une autre différence marquante par catégorie socio-économique est l'usage de l'équipement agricole (la possession de bœufs d'attelage, d'au moins une charrue, d'une charrette et l'accès au tracteur) qui facilite le travail mais aussi permet d'avoir des rendements plus importants. Le pouvoir d'achat des ménages très pauvres ne leur permet pas d'accéder au tracteur (10000FCFA/ha); et comme ils n'en disposent de gros ruminants de labour ils sont obligés de les prêter auprès des ménages qui en possèdent. Bien que ce prêt soit payant, le bœuf n'est disponible que lorsque le ménage propriétaire a terminé de cultiver ses champs d'où le plus souvent il y a décalage de calendrier agricole chez les ménages très pauvres. Dans cette zone, les ménages pauvres disposent typiquement d'un bœuf d'attelage avec une charrue. Pour leur permettre de labourer, le plus souvent, ce bœuf est associé à celui d'un autre ménage pauvre. ***Cela se traduit la vivacité du filet de solidarité traditionnel entre les ménages pauvres dans cette zone. Une autre pratique qui semble aussi être importante dans cette zone, est que les aisés, dans les soucis de protéger leurs bœufs contre le cas de vol et surtout de ne pas perdre la totalité de son troupeau, confient deux à trois têtes de bœuf aux ménages pauvres pour garder ; et en retour les ménages pauvres utilisent ces bœufs pour labourer et autres.***

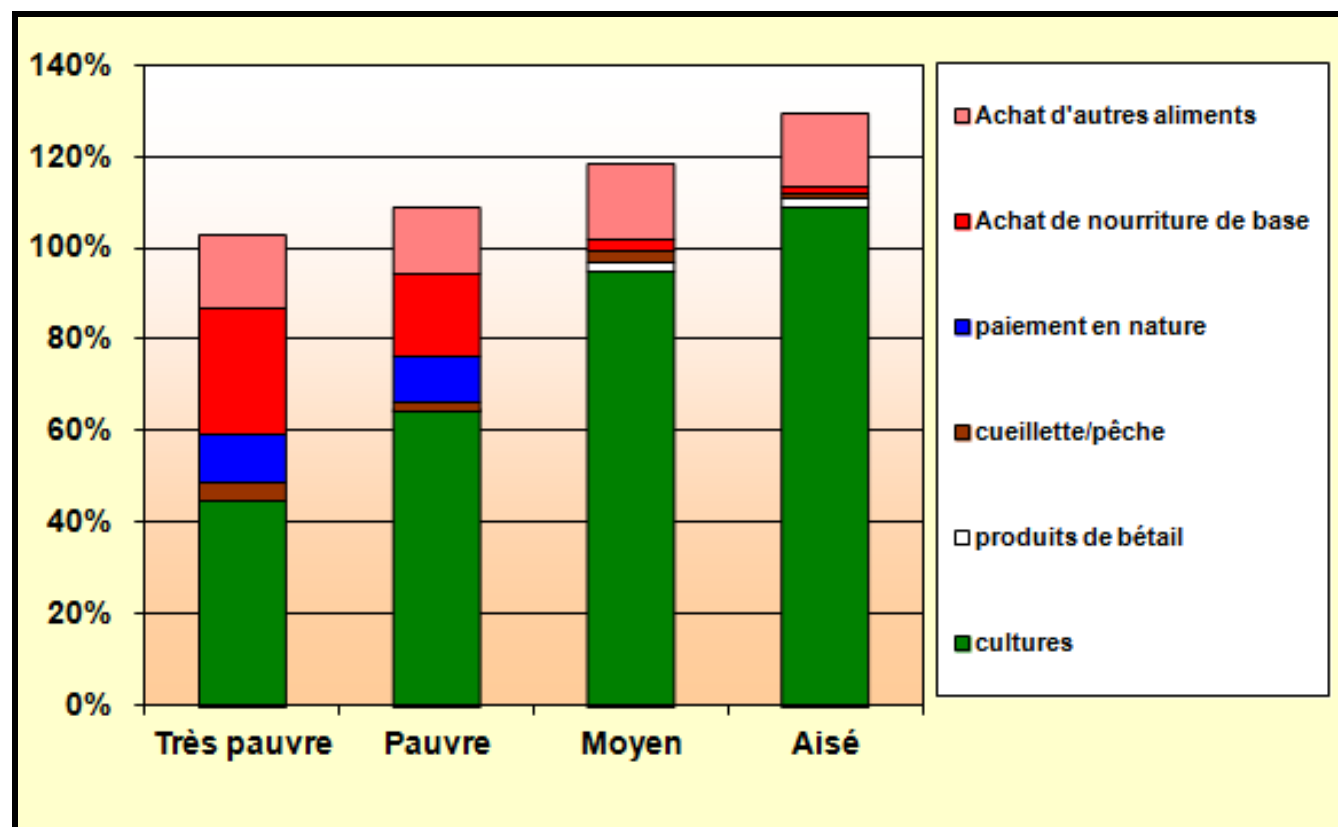
La différence entre les ménages en termes de possession de bétail se situe à la fois au niveau de l'espèce possédée et de la taille du troupeau. C'est ainsi que, si les ménages aisés et moyens disposent de pratiquement toutes les espèces élevées dans la zone (bovins, caprins, ovins, porcins, volaille), la possession de bétail se limite aux petits ruminants et à la volaille pour les très pauvres. Les ménages moyens et aisés possèdent à eux seuls plus de 4/5 du cheptel de petits ruminants et tous les effectifs des bovins.

V. Sources de nourriture

L'analyse de moyens d'existence comptabilise en termes de kilocalories la nourriture consommée par les ménages types de chaque groupe socioéconomique pendant l'année de référence. Une telle quantification est nécessaire afin de pouvoir juger une nouvelle situation, par exemple la mauvaise production, en fonction de ses conséquences probables sur la sécurité alimentaire.

Typiquement tous les ménages des différentes catégories socio-économiques ont réussi à couvrir leurs besoins énergétiques minima (2100 kilocalories par jour et par personne) pendant l'année de référence. Il faut cependant noter que les aisés et les moyens sont parvenus à couvrir largement leurs besoins énergétiques de base (118% chez les moyens et 129% chez les aisés) durant cette année de référence et en plus de vendre des céréales et légumineuses excédentaires. En effet, les principales sources de nourriture dans cette zone sont : la production agricole, l'achat, et le paiement en nature reçu par les ménages très pauvres et pauvres pour le travail champêtre.

Figure N°7 : Sources de nourriture des différents groupes socioéconomiques en année de référence (% du besoin minimum énergétique)



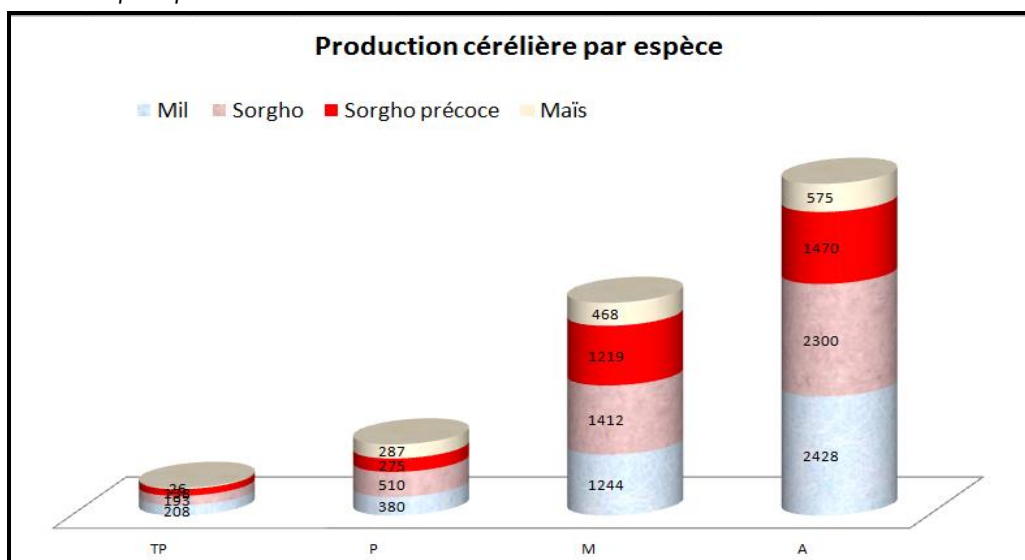
Propre production agricole: Le graphique ci-dessus montre, pour tous les groupes socio-économiques, une contribution importante de la propre production agricole du ménage à satisfaction de leurs besoins énergétiques annuels. Durant l'année de référence, les ménages de différentes catégories socio-économiques ont produit des céréales (sorgho, mil et maïs), de légumineux (niébé et voanzou), oléagineux (arachide et sésame) et tubercule/racines (manioc et patate) pour couvrir une grande partie ou la totalité de leurs besoins énergétiques. Cette contribution n'est pas toutefois uniforme, plus le ménage est riche plus sa propre production vivrière lui permet de couvrir ses besoins. Si pour les aisés, l'essentiel des besoins (plus de 100%) est assuré par cette production, pour les très pauvres cette production couvre à peine 45 % et celle-ci couvre 64 % pour les pauvres. Ceci est un indice de la dépendance des plus pauvres du marché et donc de leur vulnérabilité aux hausses des prix surtout pendant la soudure dans cette zone agricole.

La production totale de céréales au cours de l'année de référence est environ 12 fois plus élevée chez les ménages aisés (6673 kg) que chez les très pauvres (565 kg), en raison d'une plus grande superficie cultivée mais aussi d'un rendement plus élevé obtenu grâce à une plus grande célérité dans l'exécution des travaux champêtres par un recours à la main d'œuvre salariale et l'utilisation des engrais.

Le sorgho est la principale céréale cultivée dans la zone, suivi par le mil et le maïs. Une culture plus importante pour ces ménages qui le consomment et le vendent en même temps. Le sorgho représente près de 60% de la production céréalière pour tous les groupes socio-économiques. Il est important de signaler qu'il y'a deux espèces de sorgho : sorgho précoce (photo) et sorgho de cycle long. L'autoconsommation de cette céréale est d'environ 30% chez les ménages aisés et les moyens. Elle représente 18% chez les très pauvres et 26% chez les pauvres.

La production du mil est d'environ 30% de la production totale chez tous les groupes socio-économiques; par contre la production du maïs est très faible chez tous les groupes socio-économiques

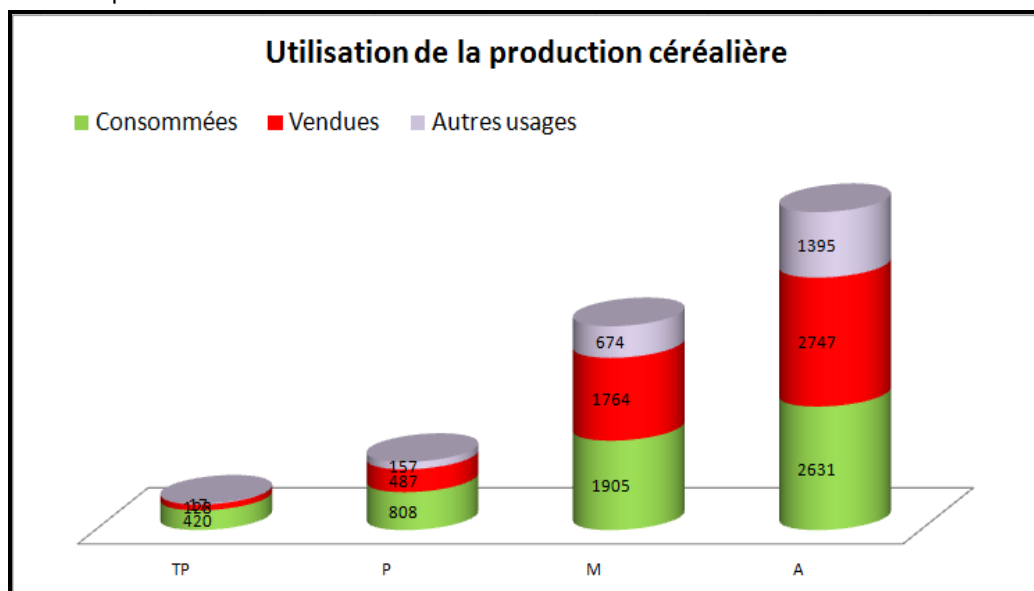
Figure 8 : Production céréalière par espèce



Une partie importante de cette production céréalière est destinée à l'autoconsommation, 74% chez les ménages très pauvres, 56% chez les pauvres et environ 40% chez les moyens et aisés. La contribution de cette production céréalière à la couverture des besoins énergétiques des ménages est de 32% chez les très pauvres et 46% pour les pauvres contre 63% chez les moyens et 65% chez les aisés.

Plus d'un cinquième de la production céréalière chez les très pauvres et environ les deux cinquièmes chez les autres catégories est vendue ; ceci explique clairement que les céréales, surtout le sorgho, constituent une source non négligeable de revenu dans cette zone. Le sorgho est la céréale la plus utilisée pour fabrication de bière locale appelée « bili bili ». Les autres usages sont très faibles chez les ménages très pauvres, moins de 3% ; ils sont de 21% chez les ménages aisés. Les autres usages ici sont les semences, paiement en nature, les dons, dimes et stocks. La grande capacité de production des ménages aisés et moyens leur permet de stocker au moins 300kg. Ce stock est dit stock de sécurité car les ménages les utilisent en cas d'un choc majeur.

Figure 9 : L'utilisation de la production céréalière



Outre les céréales, toutes les classes socio-économiques cultivent les légumineux (niébé et voandzou), oléagineux (arachide et sésame) et tubercule/racines (manioc et patate). Sa production, non négligeable dans toutes les classes socio-économiques, est destinée d'abord à la vente surtout l'arachide et le sésame. Toutefois leur contribution aux besoins énergétiques annuels est 14% chez les ménages très pauvres, 23% chez les pauvres contre environ 35% chez les moyens et aisés.

Produits animaux : Les produits du bétail correspondent à la contribution de lait et de viande du propre troupeau à la couverture des besoins énergétiques annuels. Cette contribution des produits animaux à la couverture des besoins énergétiques est presque nulle chez tous les groupes socioéconomiques. Cela s'explique par le fait que les ménages très pauvres et pauvres ne possèdent pas de gros ruminants par contre les ménages moyens et aisés disposent typiquement deux et quatre vaches laitières respectivement mais, le plus souvent le lait est laissé aux veaux car, ce sont des animaux d'attelage. La consommation de la viande de leur propre troupeau chez les ménages moyens et aisés consiste à égorger typiquement quatre à cinq petits ruminants prélevés dans leur troupeau lors des fêtes, à l'occasion d'un visiteur de marque, etc. durant l'année. Cette consommation est presque nulle en termes des calories pour toutes les catégories socio-économiques. Le lait des chèvres n'est pas typiquement consommé dans cette communauté.

Achats de nourriture :

Plus le ménage est pauvre, plus l'achat de nourriture devient plus important pour couvrir les besoins énergétiques. Les ménages très pauvres dépendent du marché pour plus d'un quart (25%) de leur nourriture de base alors que les aisés font appel au marché juste pour certains produits alimentaires non produits localement et pour varier le régime alimentaire tels que la viande, le poisson etc. Cette dépendance vis-à-vis du marché constitue un facteur de risque. Tout changement dans les prix de ces aliments a des effets négatifs particulièrement chez les ménages très pauvres et pauvres sur leurs capacités de couvrir les besoins énergétiques déjà à la limite.

Presque tous les ménages achètent un peu, du sucre pour le thé, de la viande, de l'huile, du poisson fumé et frais, de viande et de bières locales

Les quantités et la fréquence des achats des produits alimentaires qui servent à améliorer la qualité du régime alimentaire dépendent de la catégorie socio-économique. Pour les ménages pauvres et très pauvres les quantités achetées sont faibles et les achats ne sont pas fréquents car ils sont obligés d'acheter d'abord les aliments les moins chers pour manger à leur faim telle que le sorgho et mil.

La consommation de bière locale est très importante dans cette communauté. Sa contribution aux apports énergétiques totaux des ménages pauvres est environ 3% et 4% chez les ménages moyens et aisés. Les ménages très pauvres et pauvres dépensent respectivement 39000 FCFA et 50400FCFA pour la bière locale soit respectivement près de trois sacs de 100kg et quatre sacs de 100 kg de sorgho, soit encore 23,15% des apports énergétiques totaux. Ceci explique clairement que la consommation de bière locale est l'un des facteurs de l'insécurité alimentaire dans la zone surtout pour les ménages pauvres qui couvrent à peine leurs besoins énergétiques.

Payement en nature :

Une autre source de nourriture importante pour les ménages très pauvres et pauvres est le paiement en nature. Durant la campagne agricole, une ou deux personnes par ménage très pauvre ou pauvre travaillent dans les champs des aisés ou des moyens. La rémunération est soit en espèces (comptabilisée dans les sources de revenu dans la prochaine section) ou en nature. Les activités les plus pratiquées sont les récoltes de l'arachide et de céréales (sorgho et mil). La rémunération est en nature (Sorgho, mil et l'arachide). La contribution de cette source de nourriture à la couverture des besoins énergétiques annuels est de 11% pour les ménages très pauvres et 10% pour les pauvres

Cueillette :

Les produits de cueillette, particulièrement le karité (photo ci-contre), le néré etc., constituent aussi une source de nourriture dans la zone. Il est important de signaler que le karité et le néré se consomment sous deux formes. La pulpe de karité constitue une source de nourriture importante à l'entrée de la période de soudure ainsi que l'huile extraite de la noix. L'huile de karité est la plus souvent utilisée en grande quantité pour la préparation de légumes frais pendant la période où le stock de céréales des ménages est presque épuisé. Les graines de néré sont utilisées pour assaisonner la sauce et la farine pour la préparation de la bouille ou pour consommer seule après avoir fermenté. La consommation du karité et de néré pourrait être équivalente à un repas ou plus par jour. Elle est probablement sous-estimée à cause de non maîtrise de la quantité consommée. Sa contribution à la couverture des besoins énergétiques annuels est de 4% pour les ménages très pauvres et 2% pour pauvres ; ce qui est estimé est la consommation de l'huile et de graines et non les pulpes et la farine de néré.

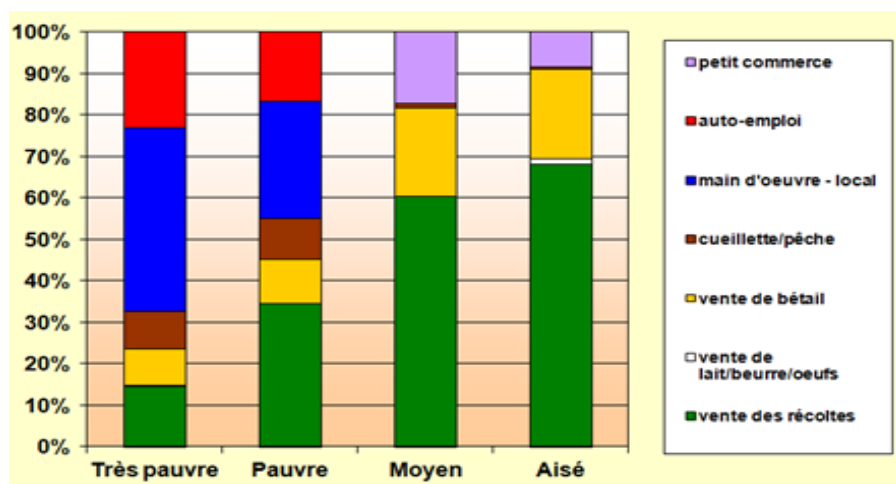
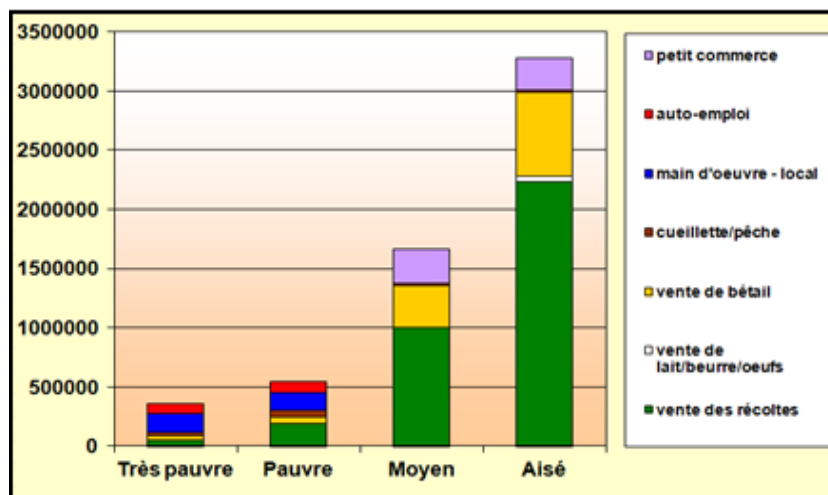
VI. Sources de revenus monétaires

L'analyse des revenus montre une nette disparité et aussi de l'importance des diverses sources de revenu entre les différentes catégories socio-économiques. Durant l'année de référence allant d'octobre 2015 à septembre 2016, le revenu moyen annuel d'un ménage typique aisé dans cette zone de moyens d'existence était environ 10 fois plus élevé que celui d'un ménage typique très pauvre (3 558 700 FCFA contre 358600 FCFA), 6,5 fois celui d'un ménage pauvre (546 560 FCFA) et 1,5 fois celui d'un ménage moyen (1 945 585FCFA). Rapporté à la taille du ménage le revenu annuel par personne selon les groupes socio-économiques est de 59765 FCFA chez les très pauvres, 63320 FCFA chez les pauvres, 138975FCFA chez les moyens et 187 300 FCFA chez les aisés, soit un revenu annuel moyen per capita journalier d'environ 165 FCFA chez les très pauvres, 185FCFA chez les pauvres, 380FCFA chez les moyens et 515 FCFA chez aisés. Cette situation des revenus dénote l'extrême fragilité économique et la précarité qui caractérisent cette population, surtout les ménages très pauvres et pauvres.

Les principales sources de revenus dans cette communauté sont la vente de la propre production agricole, la vente du bétail, les emplois journaliers, l'auto-emploi, la vente des produits de cueillette et le petit commerce. Le niveau de ces sources de revenus est variable selon que l'on se situe dans l'échelle des pauvres ou des moyens et aisés.

La pratique de la vente des produits agricoles, la vente de bétail et petit commerce constituent les trois sources de revenu des ménages plus aisés ; par contre chez les pauvres et très pauvres, il s'agit majoritairement du revenu tiré de la vente de leur force de travail, et de la vente de bois de chauffage, de paille et d'artisanat; la vente des produits agricoles, de bétail et des produits de cueillette étant des composantes relativement mineures.

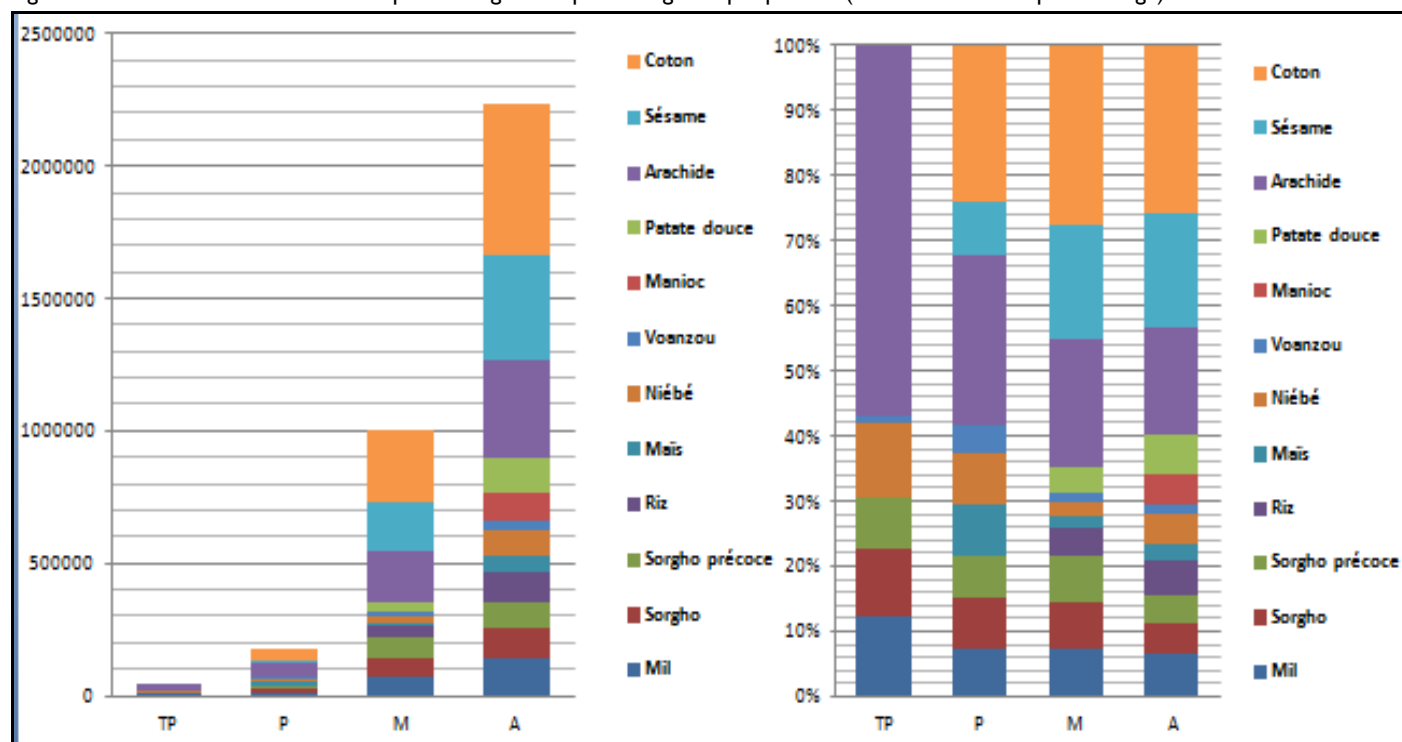
Figure N° 10 & 11 : revenus annuels



La vente des produits agricole : Les produits agricoles sont vendus par toutes les catégories socioéconomiques. Dans cette communauté, le revenu tiré de la vente des produits agricole semble être très important toutefois, l'importance de la vente des produits agricoles augmente avec le niveau de bien. Le revenu des produits agricoles d'un ménage aisé, dans cette zone agricole, est environ 43 fois plus élevé que celui d'un ménage très pauvre (51880 FCFA contre 2 236 855 FCFA), 12 fois celui d'un ménage pauvre (188585FCFA contre 2 236 855 FCFA). Cette source de revenu représente 14% et 35% respectivement chez les ménages très pauvres et pauvres par contre elle est de 51% et 63% chez les ménages moyens et aisés. Ceci dénote clairement la vulnérabilité de ménages des ménages pauvres dans une zone de production agricole surtout de cultures de rente.

Le revenu de la production agricole provient principalement du coton, de l'arachide et du sésame, des cultures de rente de la zone, et du sorgho. Le coton, à lui seul, constitue 25% de cette source de revenue pour les ménages aisés et moyens et près de 20% des pauvres. Typiquement les ménages très pauvres ne cultivent pas du coton. L'amélioration du système de production de cultures de rente permettrait d'améliorer les revenus monétaires des ménages très pauvres.

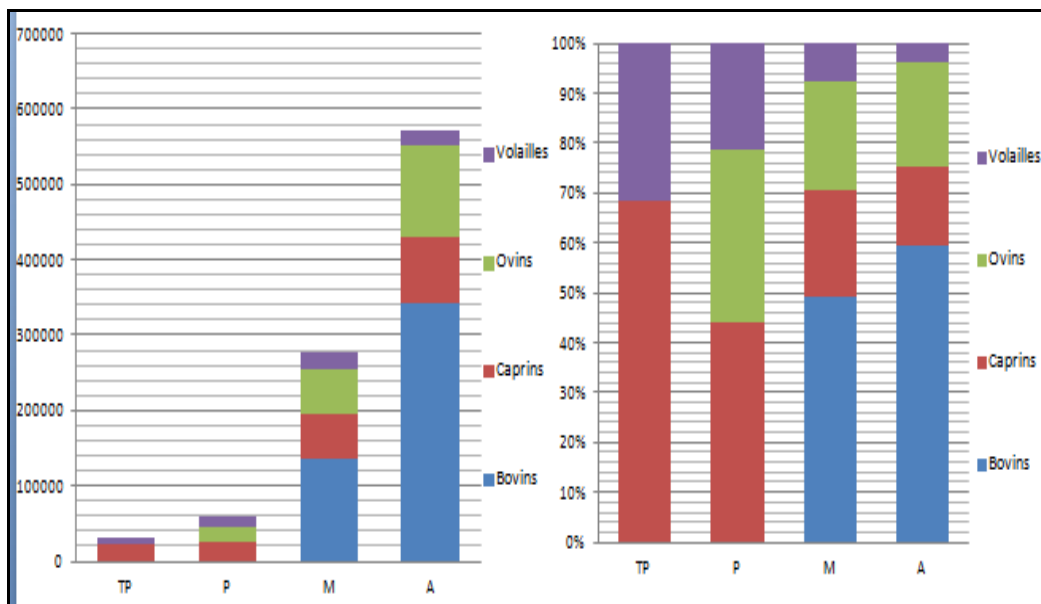
Figure 12 : Revenu tiré de la vente des produits agricoles par ménages et par produit (en francs cfa et en pourcentage)



Il est aussi important de signaler que la différence de revenu tiré de la vente de produits agricole pourrait être aussi expliquée par le prix de vente car les ménages aisés et moyens retardent la mise sur marché de leurs produits agricoles afin de bénéficier des bons prix par contre les ménages pauvres sont contraints de vendre dès les récoltes (périodes de baisse des prix) en raison des besoins urgents d'argent pour régler les dettes et d'autres dépenses de première nécessité.

La vente du bétail : Le bétail constitue une forme non négligeable de source de revenu. La possession du bétail dans cette zone fait la différence en termes de capacité à satisfaire les besoins du ménage sans avoir recours aux emprunts et autres charges. Le revenu tiré de la vente du bétail par les ménages aisés et moyens durant cette année de référence est respectivement 358800FCFA et 708200FCFA contre 31500FCFA et 58550FCFA chez les ménages très pauvres et pauvres. Par rapport au revenu total annuel généré, il représente près de 20% pour les ménages aisés contre 9% chez les ménages très pauvres. Ce revenu est obtenu de la vente de quelques volailles, petits ruminants et bœufs fatigués. Chez les ménage très pauvres ce revenu provient de la vente de trois petites chèvres à bas prix (8600FCFA contre 10000FCFA chez les aisés) et 8 volailles.

Figure 13 : Revenu tiré de la vente de bétail par ménages et par espèce



Le petit commerce : Le petit commerce comprend principalement la vente en détail des petits articles et produits comme le sucre, le savon, le thé, ainsi que l'achat et la revente des céréales et de bétail. Il est intéressant de noter que le commerce n'est pas une activité génératrice de revenu typique pour les ménages très pauvres et pauvres. Toutefois, il constitue une source non négligeable de revenu chez les ménages plus aisés.

Les emplois journaliers : Les ménages très pauvres ont généré près de la moitié (44%) de leur revenu annuel grâce à la vente de la main d'œuvre des bras valides soit à travers le salariat agricole dans les champs des plus aisés durant l'hivernage, soit à travers la fabrication des briques. Ceci les rend très dépendants de facteurs externes sur lesquels ils ont peu d'emprise, comme le taux de rémunération des frais de la main d'œuvre journalier. Cette forte dépendance vis-à-vis de la vente de leur force de travail constitue un risque énorme lors de la survenue de maladie. En cas d'un choc affectant la production agricole, ces ménages seront doublement touchés par la baisse de leur propre production agricole et de revenu tiré de main d'œuvre agricole.

Auto-emploi : L'auto emploi inclut la vente de paille, de bois de chauffe et de l'artisanat. Il constitue une source de revenu pour les ménages pauvres mais moins importante que l'emploi journalier. Sa contribution au revenu total est de moins de 23%.

La Cueillette : La cueillette est pratiquée par tous les groupes socio-économiques. Il s'agit ici principalement de la cueillette de néré et de karité. L'apport au revenu total est estimé à environ 10% chez les ménages très pauvres et pauvres.

VII. Schémas des dépenses des ménages

Des informations sur les dépenses sont importantes pour savoir ce que les ménages dépensent sur la nourriture, et ce qu'ils achètent en dehors de la nourriture, surtout les articles essentiels pour la vie et pour la production et ce qu'ils pourraient réduire temporairement en période difficile que ce soit types d'aliments ou d'autres éléments. Schématiquement, les dépenses des ménages de la zone agricole de Mandoul Occidental et Oriental couvrent les achats de nourriture de base et autres aliments, les équipements ménagers, les intrants de production, les services sociaux (éducation et santé), l'habillement, et le transport/communication.

Figure N° 14 : Dépenses annuelles (Postes de dépenses en proportion pendant l'année de référence)

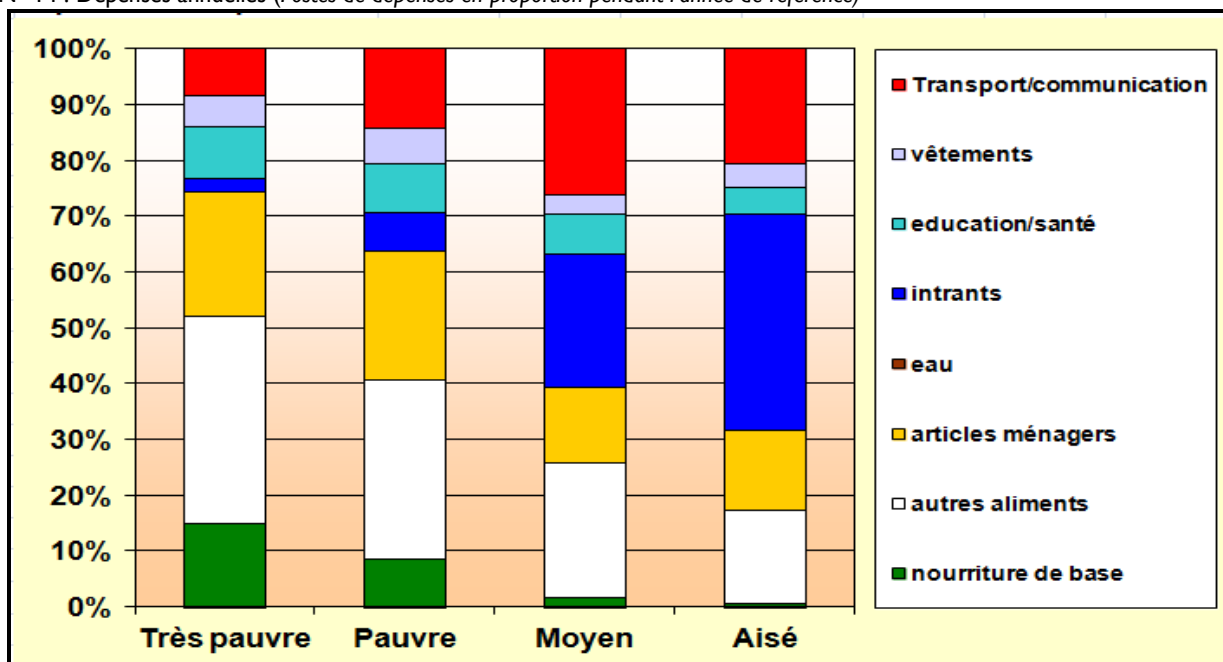
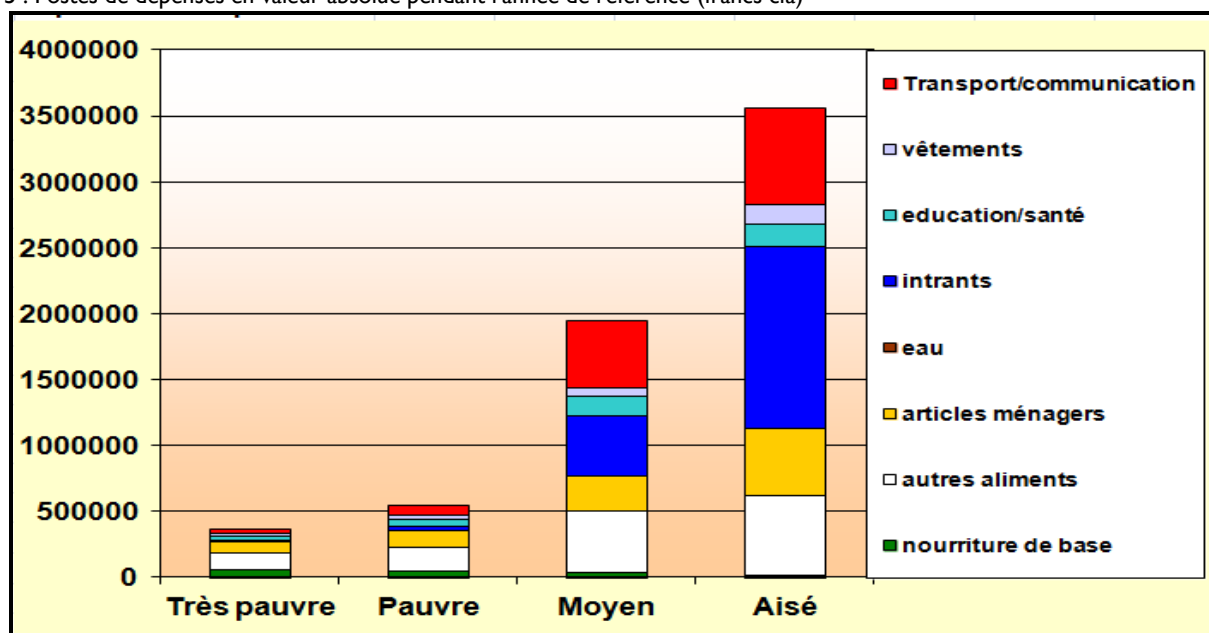


Figure 15 : Postes de dépenses en valeur absolue pendant l'année de référence (francs cfa)



L'importance des achats pour la nourriture de base reflète les différences observées dans la production agricole des différentes catégories de ménages. Les ménages les plus pauvres dépensent environ 15% de leur revenu annuel sur la nourriture de base par contre les ménages aisés ne dépensent pratiquement pas. Le non achat des aliments de base se justifie chez les ménages aisés par le fait qu'ils arrivent à couvrir leur besoin énergétique de 2100kcal/pers/jrs par leur propre production. Les aliments de base achetés ici sont essentiellement les céréales, principaux fournisseurs d'énergie : le sorgho et le mil pour les ménages très pauvres et pauvres et un peu du riz pour les ménages aisés.

Les autres aliments sont composés principalement de l'huile, du sucre, du poisson et de la viande. Ceux-ci permettent de diversifier le régime alimentaire et sont importantes, à part le sucre, pour améliorer la qualité nutritionnelle. Les achats de ces aliments représentent près de 40% de dépense totale des ménages très pauvres et de 20% des aisés. En termes de dépenses par personne et par an les ménages aisés dépensent beaucoup (environ 31700FCF/pers/an) plus que les ménages très pauvres (environ 22190FCFA/pers/an).

Le poste équipement ménager, mobilise environ 24% des dépenses totales chez les ménages très pauvres et pauvres contre environ 16% chez les moyens et aisés. Les « articles ménagers » les plus basiques sont le sel, savon, les piles, la mouture du sorgho, mil et le maïs, les ustensiles de la cuisine. Ces dépenses s'accumulent au jour le jour, et représentent des dépenses majeures surtout pour les ménages pauvres.

Les achats de condiments constituent à eux seuls 1/5 des dépenses de cette rubrique pour les ménages très pauvres et les aisés. Les dépenses allouées au savon varient d'environ 18250FCFA, soit une boule de savon de 200g par personne par mois, chez les très pauvres à 81000FCFA, soit environ une boule et demi de savon de 200g par personne par mois, chez les aisés. Les dépenses pour le meulage sont d'environ 19250 à 27970 FCFA chez les très pauvres et pauvres et 72120 à 104220FCFA chez les moyens et aisés.

Les dépenses réalisées pour les intrants de production concernent essentiellement les investissements dans l'achat des animaux, les semences, les produits vétérinaires, l'emploi des travailleurs agricoles et non agricoles, l'achat des outils et puisettes. Ces investissements, faibles chez les ménages très pauvres et pauvres (7800 à 37700 FCFA), restent très importants pour les ménages moyens (464800FCFA) et aisés (1374900FCFA). Les coûts de paiement des salariés agricoles (main d'œuvre agricole) représentent chez les moyens et aisés, à eux seuls, respectivement 56% et 67% de cette rubrique. Dans cette communauté les aisés vendent les vaches de réforme ou bœufs de labour fatigués pour payer les veaux ou génisses. Les coûts d'achat des animaux pour renforcer le troupeau est aussi non négligeable pour les ménages moyens et aisés, environ 15%. Les ménages pauvres ne peuvent qu'acheter une à deux poules. On note un faible achat des semences chez les ménages pauvres. L'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires est presque nulle chez les ménages pauvres par contre elle est non négligeable chez les ménages aisés surtout à cause de la culture du coton.

Les dépenses pour l'éducation des enfants et la santé sont très faibles dans toutes les classes socio-économiques. Car les enfants des ménages aisés et pauvres fréquentent les mêmes écoles. Il en est de même pour les dépenses de l'habillement, lesquelles sont toutefois proportionnelles à la taille des ménages. Plus grand est le ménage plus élevées sont ses dépenses vestimentaires. Cependant, au-delà de la taille du ménage, il faut aussi prendre en compte la quantité et la nature des habits achetés. Chez les très pauvres et durant l'année de référence, les dépenses vestimentaires ont coûté environ 3300FCFA par personne contre 7800FCFA par personne chez les aisés.

Les dons et les engagements par rapport à la communauté constituent aussi un poste de dépenses dans la zone et concerne tous les groupes socio-économiques. Cela se traduit la vivacité du filet de solidarité traditionnel dans cette communauté.

Le transport et la communication constituent aussi un poste de dépenses dans cette zone et concerne tous les groupes socio-économiques. Il est intéressant de noter que ce poste de dépense est très important chez les moyens et aisés que chez les pauvres et très pauvres. Cet écart entre les groupes socio-économique se traduit par l'activité commerciale beaucoup pratiquée par les ménages plus aisés.

VIII. Chocs et stratégies d'adaptation des ménages de la zone

Les principaux risques auxquels font face les ménages de la zone agricole de Mandoul Occidental et oriental sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Sécheresse avec une installation tardive des pluies ou une insuffisance de pluies au moment des semis et une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace - Oiseaux ravageurs, les chenilles légionnaires, les criquets et sautereaux - Dévastation des champs par les bétails des éleveurs
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Les épizooties avec une réduction du cheptel ; - Baisse des prix du bétail sur le marché
Pouvoir d'achat	<ul style="list-style-type: none"> - Hausse des prix des denrées sur les marchés ; - Baisse des prix du bétail ; - Baisse des prix de la rémunération de la main d'œuvre.

- **Stratégies d'adaptation**

Les stratégies d'adaptation sont les stratégies que les ménages utilisent pour augmenter leur revenu en nourriture et en argent après un choc ou un danger. Les différents groupes de richesse utilisent des stratégies d'adaptation différentes, selon les ressources et les biens dont ils disposent. Autrement dit, dans la méthodologie adoptée pour cette enquête, l'Analyse de l'Economie du Ménage (AEM), on fait l'analyse quantifiée des capacités des ménages à diversifier et à élargir leur accès à diverses sources de nourriture et de revenu, et donc à faire face à un danger déterminé. Cet aspect de l'analyse est souvent appelé dans l'AEM « extensibilité ». Cependant, « l'extensibilité » dans l'AEM n'est pas simplement une réflexion de ce qui est possible. C'est aussi, en partie, un jugement de ce qui est acceptable du point de vue humanitaire. C'est ainsi que des stratégies de réponse que les ménages peuvent utiliser ne sont pas toutes incluses dans une analyse des résultats. Certaines stratégies peuvent être exclues si elles ont des effets secondaires indésirables ou nuisibles du point de vue sociale ou qui menacent la durabilité des moyens d'existence à moyen ou long terme tels que la vente des articles productifs, d'animaux femelles gestantes, de terre etc.....

Dans le cadre de cette étude, l'extensibilité de différentes sources de nourriture et revenu et les dépenses réduites, surtout pour les ménages pauvres, en cas d'un choc ou d'un danger sont résumées dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 4 : Dépenses pouvant être réduites dans une mauvaise année par les ménages pauvres

Denrée/produit/service	Un peu moins de (75%)	Moitié (50%)	Pas d'achat/dépense (0%)
Habillement		x	
Communication		x	
Transport		x	
Sucre	x		

Les stratégies de différentes sources de nourriture et revenu dans une mauvaise année (ménages pauvres)

Sources de nourriture et revenu	Quantité pour l'année de référence	Quantité pendant la mauvaise année
Vente de petits ruminants	2 à 3 têtes	3 à 5 têtes
Vente de volailles	8 à 10 poules	10 à 15 poules
Cueillette	4 à 5 fois par semaine 2 personnes	Tous les jours 3 personnes
La pêche	1 personne	2 personnes
Travail agricole	2 à 3 fois par semaine 1 personne	4 à 5 fois par semaine 2 personnes
Auto emploi (vente de fagot et paille)	2 à 3 semaines 1 à 2 personnes	3 à 4 semaines 2 à 3 personnes
Maraichage		Intensification
Construction (fabrication des briques)	1 personne	2 personnes
Migration/exode	Non typique	1 à 2 personnes

IX. Conclusion et recommandations

Appui aux systèmes de culture

Pour une bonne amélioration de la production agricole, une priorité doit être accordée à la modernisation des outils aratoires et à l'introduction des variétés améliorées plus productives et plus précoces. Cette stratégie nécessitera alors:

- ☞ La mise en place de structures communautaires de commercialisation des semences et des intrants (boutiques d'intrants villageoises) en impliquant les pauvres dans le processus de gestion;
- ☞ L'appui à la production maraîchère par le biais également des boutiques d'intrants.
- ☞ L'amélioration du système de commercialisation des produits agricoles afin de diminuer le bradage pendant la récolte par les plus pauvres en termes de processus permettant des prix rémunérateurs aux producteurs. Le warrantage pourrait être une option à étudier et mettre en place;
- ☞ Améliorer l'accès au crédit d'investissement aux ménages pauvres, ce qui leur permettrait de diversifier leurs moyens d'existence.

Appui aux systèmes d'élevage :

Les opportunités de ce secteur sont importantes dans la zone et peuvent être améliorées par :

- ☞ La mise en place de structures de santé animale de proximité afin de mieux répondre aux besoins;
- ☞ Promouvoir le petit élevage, surtout l'élevage de porcins, chez les ménages très pauvres et pauvres par la distribution des animaux ;
- ☞ l'initiation de l'embouche pour toutes les catégories de groupe socio-économiques afin d'accroître leur revenu.
- Orienter les ménages pauvres à la création des structures collectives pour des activités économiques plus rentables.

Annexes

A. Equipe de recherche:

Plusieurs personnes ont contribué à la réalisation de cette étude. Il s'agit de:

- **Enquêteurs**


N°	Nom du journalier	Fonction		Numéro de cellulaire
1	Dobingar Sartébaye	Assistant	SISAAP	00235 62 22 11 54
2	Adoum Seid Gamané	Cadre	DESPA	00235 66 45 61 11
3	Klaoguina Ngarasl	Point Focal	SISAAP	00235 66 63 50 98
4	Idriss Lalouche	Expert en base de données	SISAAP	00235 66 32 28 37
5	Djimtouloum Evariste	Point Focal	SISAAP	
6	Noudibaye David	Cadre	Ministère de l'Agriculture	00235 66 23 72 48
7	Marius Nodjileloum	Programme Manager Assistant	OXFAM	00235 68 97 89 72 00235 60 22 95 48
8	Djimasngar Madjide	Cadre	Ministère en charge de l'eau	

- **Equipe de coordination**

N°	Nom du journalier	Fonction		Numéro de cellulaire
1	Mingueyambaye Naiban	Nutritionniste/Team Leader	SISAAP	66333263
2	Haisset Gnomon Fanga	Assistant	/DNTA	66517276

B. Villages enquêtés :

Departement	Village
Mandoul Occidental	Nderdjigui
	Besseou
	Koumkaga
	Ngara
Mandoul Oriental	Beko
	Ndila
	Bégui
	Boudobo
	Kanté
	Laboute

	<p>Financement : L'étude a été réalisée grâce au soutien financier du peuple américain à travers l'agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID).</p> <p>Le contenu relève de la responsabilité de Save the Children et de ses partenaires et ne reflète pas nécessairement la vision d'USAID ou du gouvernement américain.</p> <p>Informations complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Save the Children International, Bureau Régional Afrique de l'Ouest et du Centre ; • OXFAM Intermon au Tchad ; • La Coordination nationale du Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et l'Alerte Précoce (SISAAP) du Tchad. <p>Site Internet de HEA : www.hea-sahel.org</p>
---	--

